



"The Maples", Boulevard de Verdun, 33670 CREON - FRANCE
 Tel: (33)- 05.56.23.30.66 / 06.07.23.79.06 Fax: 05.56.23.36.06
 Site internet: www.dls.asso.fr E.mail: dls@dls.asso.fr

*Association loi de 1901 368263 Code APE 91-3-E
 Agrément Tourisme AG033950004 SIRET 39892125400015
 TVA Intracommunautaire n° FR654 817 960 43*

ENCADREMENTS DES SEJOURS D.L.S. 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté un intérêt pour l'encadrement de nos groupes, et votre candidature nous intéresse. Ce courrier est destiné à vous informer. MERCI DE LE LIRE TRES ATTENTIVEMENT, et de nous contacter si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Nous recevons de nombreuses demandes d'encadrement, et le processus de sélection est difficile. Une série de critères et de conditions ont été fixés par le Conseil d'Administration, afin de choisir au mieux les animateurs(-trices) qui nous permettront de maintenir le haut niveau d'encadrement et de convivialité qui a fait la réputation de D.L.S.

Il convient d'abord de définir la tâche d'encadrement. Un membre expérimenté de l'Association est toujours présent sur le lieu de séjour, et le plus souvent au contact direct du groupe. La responsabilité de l'animateur(-trice) est de seconder ce responsable en surveillant le groupe pendant ses déplacements, ses activités...etc.

La fonction d'animation est également essentielle, mais elle doit être souple; l'animation 'forcée' style 'colonie de vacances' passe très mal avec nos groupes! Une disponibilité souriante, la compétence à détecter les 'isolés' ou les 'rejetés' (les adolescents sont très durs avec leurs congénères!) et à leur parler, sont des qualités très appréciables.

Il faut toujours penser à dire au moins quelques mots à CHAQUE membre du groupe CHAQUE JOUR, à ne jamais participer aux visites, parties de golf, de badminton, de bowling... avec toujours les mêmes membres du groupe, mais à savoir répartir son attention sur tous.

Certaines matinées, selon la formule de séjour, ainsi que les week-end, sont libres. Toutefois, certaines activités en soirée peuvent requérir la présence de l'animateur(-trice). Ses autres attributions sont de corriger les différents questionnaires, jeux écrits...etc que les participants ont à faire durant leur séjour, de participer à la mise en ordre du car (pour les séjours en car)... En résumé l'Association n'abuse jamais du temps de l'animateur(-trice), mais lui demande quand même une bonne volonté, une flexibilité et une disponibilité indéniables.

La participation aux activités est essentielle. L'animateur(-trice) ne doit pas seulement emmener les jeunes à la piscine, au centre de sports, au golf...etc. Pour animer, il faut participer (i.e. nager à la piscine, pratiquer les sports...etc).

Etant plus près de l'âge moyen des participants, l'animateur(-trice) est mieux en mesure que le responsable adulte de 'tester' l'ambiance du groupe, et de faire le cas échéant un rapport sur les problèmes éventuels.

Par contre, cette faible différence d'âge pose des problèmes lorsqu'une intervention disciplinaire s'impose. Il est important, dans ce cas, de prévenir et de laisser intervenir le chef de groupe, dont les remontrances seront beaucoup mieux acceptées par les adolescents.

En résumé, la bonne ambiance d'un groupe dépend de beaucoup de facteurs mais la 'souplesse ferme' des accompagnateurs est un ingrédient essentiel. Les jeunes sont en vacances et il faut éviter de les traiter comme en contexte scolaire, tout en définissant clairement dès le départ les limites à ne pas dépasser. Un groupe doté d'un bon encadrement peut quand même avoir des problèmes. Mais un groupe mal encadré souffrira toujours d'une mauvaise ambiance.

-LES STAGES: les stagiaires divers (B.A.F.A....etc) sont les bienvenus au sein de nos groupes. Toutefois la législation britannique et le règlement intérieur de D.L.S. nous interdisent d'employer des mineurs pour encadrer les groupes.

